# Introduction

Sur la base de la Déclaration d'Istanbul de la Réunion des Offices nationaux de statistique (ONS) de 2010, les pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) sont convenus d'organiser leurs réunions régulières sous l'égide de la Commission de statistique (OIC-StatCom). L’OIC-StatCom vise à créer une plate-forme d'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les pays membres afin de renforcer des capacités statistiques effectives au niveau de l'OCI. Il a été décidé que le Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC) agirait en tant que Secrétariat de la Commission. Comme le document actuel de la vision stratégique[[1]](#footnote-2) de l'OIC-StatCom expirera à la fin de 2020, les membres de l'OIC-StatCom ont décidé d'établir un groupe de travail (GT) sur le développement de la nouvelle Vision stratégique de l'OIC-StatCom lors de la Septième session de l'OIC-StatCom tenue les 3-4 mai 2018 à Ankara, Türkiye. Le GT est composé de deux coprésidents et de 22 membres, comme le montre le tableau 1. Les membres du GT ont été identifiés sur la base des résultats du questionnaire préliminaire distribué par le Secrétariat de l'OIC-StatCom en août 2018 aux ONS des pays membres de l'OCI.

**Tableau 1.** Membres du groupe de travail

|  |  |
| --- | --- |
| **Rôle au sein du groupe de travail** | **Pays / Institution** |
| **Coprésidents** | Malaisie et Iran |
| **Membres** | Albanie, Azerbaïdjan, Bénin, Cameroun, Égypte, Gabon, Gambie, Indonésie, Irak, Jordanie, Mauritanie, Maroc, Mozambique, Niger, Pakistan, Qatar, Arabie saoudite, Somalie, Soudan, Togo, Tunisie et Türkiye. |

Suite à la formation du GT, le SESRIC, en sa qualité de Secrétariat de l'OIC-StatCom, a distribué un questionnaire[[2]](#footnote-3) sur la Nouvelle vision stratégique de l'OIC-StatCom 2030 en juillet 2019 à tous les Offices nationaux de statistiques (ONS) des pays membres de l'OCI visant à fournir les contributions nécessaires pour la rédaction de la Vision stratégique 2030 de l'OIC-StatCom. Au 29 novembre 2019, 39 pays membres de l’OCI ont soumis leurs réponses (taux de réponse de 69,6%).

**Tableau 2.** Répondants par groupes régionaux officiels de l’OCI

|  |  |
| --- | --- |
| RÉGION DE L'OCI | PAYS |
| Groupe africain (12) | Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mozambique, Niger, Sierra Leone, Togo et Ouganda |
| Groupe Arabe (15) | Djibouti, Égypte, Irak, Jordanie, Koweït, Libye, Maroc, Oman, Palestine, Qatar, Arabie Saoudite, Somalie, Tunisie, EAU et Yémen |
| Groupe Asiatique (12) | Azerbaïdjan, Bangladesh, Brunei, Indonésie, Iran, Kazakhstan, Malaisie, Maldives, Pakistan, Suriname, Türkiye et Ouzbékistan |

La vison stratégique de l’OIC-StatCom pour 2030 a été préparée sur la base des réponses obtenues du sondage et des observations reçues lors de la 8ème Session de l’OIC-StatCom tenue les 23-25 octobre 2019.

Le document sur la Vison stratégique constitue un document de référence de l’OIC-StatCom pour formuler le Programme d’action pour la période 2021-2025 et pour la période 2026-2030 en vue de faciliter la coopération statistique et les initiatives de collaboration ainsi que contribuer aux efforts des ONS des pays membres de l’OCI visant à relever les défis auxquels font face leurs systèmes statistiques nationaux (SSN).

# Défis

Les ONS des pays membres de l’OCI jouent un rôle crucial dans la prestation des services statistiques y compris la collecte, le collationnement, la compilation, le traitement et la diffusion des informations statistiques officielles pour répondre aux besoins de leurs gouvernements et autres utilisateurs concernant la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques, plans et stratégies de développement socio-économique. Cependant, ils rencontrent certains défis dans l'exercice de leurs fonctions y compris:

1. **Sous financement et financement retardé**

Comme tout autre service public, les ONS ont besoin de ressources financières pour être en mesure d'accomplir les tâches demandées de la part de leurs gouvernements et des autres parties prenantes concernées. Cependant, les difficultés économiques de certains pays membres de l'OCI les obligent à sous-financer leurs ONS et même, les donateurs internationaux ; parfois considérés comme un remède au financement des opérations statistiques, retardent leurs engagements de financement. Le sous-financement et le retard de financement des ONS des pays membres de l'OCI les exposent au risque de ne pas respecter leurs engagements nationaux et/ou internationaux.

1. **Différents niveaux de développement statistique**

Les capacités des pays membres de l’OCI varient largement dans la production de données statistiques de grande qualité. Les difficultés à accéder à des ressources financières font que les ONS ne reçoivent pas le développement pertinents des capacités statistiques pour permettre à leurs ressources humaines de suivre le rythme des normes internationales les plus récentes. De ce fait, les pays membres de l’OCI se retrouvent avec des capacités statistiques non alignées et risquent de ne pas produire des statistiques officielles actuelles et de grande qualité.

1. **L’adoption plus lente des nouvelles technologies et la modernisation des statistiques**

En plus des deux défis déjà cités, le manque de ressources financières et humaines permettant d'exploiter les nouvelles technologies et la modernisation statistique peuvent retarder l'adoption des nouvelles technologies et des nouveaux outils de communication par les ONS. Comme la demande sur les données est dynamique et connait une évolution constante, les tendances et la technologie ne sont jamais en repos, la lente adoption des nouvelles technologies et les modèles architecturaux des ONS retardent la modernisation de leurs structures et affectent la capacité de répondre aux besoins et utilisateurs de données.

1. **Concurrence croissante des fournisseurs non officiels de statistiques**

Comme étant les institutions de base de la statistique officielle, les ONS pourraient être exposées à une concurrence importante qui menace leur rôle futur dans la production de données statistiques, étant donné que les fournisseurs de données statistiques non officielles sont devenus ces dernières années des sources d'information alternatives pour les utilisateurs de données. Cette concurrence entre les ONS et les fournisseurs de statistique non officielles pourrait nuire aux ONS. Dans le secteur privé, les fournisseurs des statistiques non officielles disposent de plus de ressources pour recruter et maintenir en pose des ressources humaines de grande qualité et utilisent des technologies et donc conservent une longueur d’avance sur les ONS en fournissant des données plus actuelles. Par conséquent, les ONS de certains pays membres courent le risque de devenir des institutions obsolètes dans un avenir très proche au vu de cette concurrence émergente.

1. **Manque de la maîtrise de la statistique parmi les utilisateurs de données**

Le manque de la maîtrise de la statistique est un obstacle qui empêche les utilisateurs de données de tirer pleinement parti de la statistique. Dans ce contexte, la maîtrise de la statistique ne doit pas être limitée à la connaissance des informations statistiques de base mais doit comporter des connaissances sur les limites de la statistique et leurs utilisations et leurs abus, Par conséquent, la capacité de comprendre la statistique et ses processus de production est une aptitude essentielle que doit posséder chaque utilisateur de données. Une maîtrise insuffisante au niveau social peut facilement entrainer l’incompréhension, des idées faussées, des suspicions et des réticences qui peuvent donner lieu à une prise de décision non optimale.

1. **Communication insuffisante entre les ONS et les utilisateurs de données**

Les agences publiques sont créées pour l’intérêt public et doivent communiquer avec leurs parties prenantes pour connaitre et répondre à leurs besoins. Malheureusement, des canaux de communication dépassés entravent l’engagement de ces institutions envers leurs parties prenantes. De plus, ces dernières années, une transformation majeure a eu lieu en remplacent la diffusion par la communication dans le secteur des statistiques officielles. À ces fins, les annuaires statistiques seuls ne sont pas suffisants. Négligeant le fait qu’ils sont également responsables de communiquer les informations statistiques et mettre à jour leurs structures appropriées pour correspondre aux moyens et méthodes de communication de pointe, certains ONS accusent du retard dans la modernisation de leurs sites web, le développement d’une coopération active avec les médias, et avoir une forte présence dans les réseaux sociaux. Comme un prolongement du cinquième défi, une information statistique mal communiquée peut également pousser les utilisateurs de données à faire des déductions erronées qui remplacent des données non conformes aux normes ou à donner à leurs propres opinions une valeur équivalente à celle des statistiques officielles.

1. **Mécanismes de coordination inadéquats au sein des SSN**

Généralement, les SSN consistent d’ONS et d’autres institutions qui produisent les statistiques officielles. Un SSN effectif et efficace qui produit des données de grande qualité pour des fins de conception et de suivi est un élément crucial de la bonne gouvernance. Cependant, l'absence de législation pertinente définissant les éléments constitutifs de la coordination interinstitutionnelle et leurs responsabilités respectives, l'absence d'une institution forte pour jouer le rôle de coordinateur au sein du SSN, et l'absence de formulation et de mise en œuvre de stratégies pour soutenir le mécanisme de coordination interinstitutionnelle posent des risques à la qualité et au flux de données pour la prise de décision dans certains pays membres de l'OCI.

1. **Difficultés d’aligner les SSN sur les exigences statistiques régionaux/globaux**

Les SSN existent pour satisfaire les besoins en informations statistiques au niveau national. Cependant, les Systèmes statistiques nationaux qui ont été définis en fonction des besoins nationaux limitent parfois la comparabilité entre les pays en raison des différences dans les méthodologies utilisées, la conception des enquêtes et la conceptualisation des métadonnées. En revanche, le besoin de comparabilité entre les pays a pris de l’importance du au fait que les indicateurs statistiques sont intégrés dans les politiques régionales/globales. Malgré ce développement. Certains SSN font face à de sérieux défis législatifs et d’autres liés aux ressources dans la transformation de leurs structures afin de pouvoir répondre aux exigences des communautés régionale et globale.

1. **Les défis à relever pour répondre aux besoins et aux demandes de données en temps de crise**

Sans exception, comme les autres agences gouvernementales, les ONS sont confrontées à d'énormes défis en période de crise telle que la pandémie de COVID-19. Les décideurs politiques ont plus que jamais besoin de données pour les guider dans la lutte contre ces situations de crise. Cependant, lorsque le besoin de données de haute qualité et opportunes est crucial en période de crise, les services nationaux de statistique risquent de rencontrer des difficultés importantes dans l'accomplissement de leurs opérations, soit en raison des restrictions imposées pour faire face aux situations de crise (telles que la limitation des enquêtes en face à face en raison des mesures d'éloignement physique), soit en raison du manque d'infrastructures appropriées et de stratégies de continuité des activités pertinentes.

1. **Difficultés à assurer la qualité des statistiques officielles**

Dans certains cadres statistiques, les données doivent répondre aux critères de pertinence, d'exactitude, d'actualité, de ponctualité, d'accessibilité et de clarté, de comparabilité et de cohérence pour être acceptées comme "de haute qualité". Outre la dimension de la "production statistique", les dimensions de l'"environnement institutionnel" et des "processus statistiques" doivent également être prises en considération pour assurer la qualité des statistiques officielles. Cependant, tous les défis couverts précédemment ainsi que les influences politiques potentielles qui dominent la conception, la production et la communication des indicateurs présentent des difficultés pour assurer la qualité des systèmes statistiques officiels dans certains pays membres de l'OCI.

# Vision

*"Assurer des données statistiques fiables et réactives pour tous"*

# Mission

“*Renforcer la coopération statistique entre les pays membres de l'OCI en vue d'améliorer les systèmes statistiques nationaux”*

# Valeurs et principes directeurs

Les valeurs qui guideront les activités de l'OIC-StatCom et auxquelles elle s'est engagée sont les suivantes:

● Le **Professionnalisme** *comprend la responsabilité, la compétence, les connaissances spécialisées, l'innovation, l'efficacité, l'efficience, et avoir une approche systématique).*

● L’**Intégrité** signifie le dévouement, la consistance, la discipline, la transparence, le respect. La confidentialité, la responsabilité, la réactivité et la conformité.

● L'**unité** comprend *la coopération, la communication, la solidarité, l'harmonie et l synergie.*

Les principes directeurs de l’OIC-StatCom sont les *Principes fondamentaux de la statistique officielle* (Résolution des Nations Unies 68/261 du 29 janvier 2014)[[3]](#footnote-4) et ses documents complémentaires pertinents.

# Aperçu des objectifs stratégiques

La vision stratégique de l’OIC-StatCom pour 2030 comporte 5 domaines stratégiques, chacun est suivi d’objectifs stratégiques. Chaque objectif stratégique et fourni avec les points connexes du Programme d’action pour la période 2021-2025.

## Domaine de coopération 1: Coordination de la coopération et de la collaboration en matière de statistique

*De nombreuses ONS de la région de l'OCI disposent déjà d'une collaboration et d'une coordination interinstitutions et internationales, mais doivent renforcer davantage la coopération entre les prestataires et utilisateurs de données pour fournir des statistiques pertinentes, précises et actuelles obtenues dans des conditions abordables. L'engagement et la forte coopération entre les ONS des pays de l'OCI permettront de relever les principaux défis et de créer un système statistique plus robuste et efficace dans son ensemble.*

Objectif 1.1: Renforcer le rôle de coordination des ONS au sein des SSN.

Objectif 1.2: Promouvoir la coopération entre l'OIC-StatCom et les autres parties prenantes nationales, régionales et internationales actives dans la production de données et de statistiques.

## Domaine de coopération 2: Développement de la capacité statistique

*Le programme de développement aux niveaux régional et mondial préconise explicitement le renforcement des capacités afin de réaliser la portée et le but visé par ce programme. À cet égard, le développement des capacités statistiques est important pour tous les pays, et plus particulièrement pour les pays membres de l'OCI. En effet, certains des indicateurs de l'agenda mondial du développement nécessitent un renforcement des efforts de renforcement des capacités pour produire les données nécessaires.*

Objectif 2.1: S'assurer que les besoins statistiques et les capacités des systèmes statistiques nationaux des pays membres de l'OCI sont identifiés sur la base des cadres internationaux.

Objectif 2.2: Mettre en œuvre des activités de développement des capacités statistiques basées sur l'agenda de développement mondial et au niveau de l'OCI.

## Domaine de coopération 3: Modernisation statistique et innovation

*Le programme de développement régional et mondial exige encore davantage des pays qu'ils produisent et mettent à disposition des données de qualité, plus rapides et moins coûteuses, ce qui exige l’adoption de nouvelles solutions dans un contexte de réduction du financement des composantes des SNN. Entre autres, ces solutions comportent l'alignement de la législation statistique sur les exigences de ces programmes de développement, l'utilisation de sources de données alternatives et l'élargissement de la base de données administratives, la mise en œuvre de modèles d'architecture statistique, la réalisation de la transformation numérique, le développement de la culture des données ouvertes, et accroitre la maîtrise de la statistique.*

Objectif 3.1: Moderniser la gouvernance et les cadres institutionnels pour permettre aux SNN de répondre aux demandes et aux possibilités offertes par des écosystèmes de données en évolution constante.

Objectif 3.2: Faciliter l'application de nouveaux cadres architecturaux statistiques pour améliorer les processus de production et de diffusion des statistiques.

## Domaine de coopération 4: Normes et classifications statistiques courantes

*La mise en ouvre de concepts, définitions, méthodologies, normes, classifications et cadres statistiques internationaux les plus récents a un impact sur les processus de gestion, de production et de diffusion des statistiques. En outre, cette pratique peut inspirer les pays membres de l’OCI à développer les méthodologies pour la production d'indicateurs spécifiques.*

Objectif 4.1: Promouvoir l'harmonisation des concepts, des classifications et des méthodologies utilisées dans les activités statistiques dans les pays membres de l'OCI afin de promouvoir l’harmonisation au sein des systèmes statistiques ;

Objectif 4.2: S'efforcer de produire des méthodologies communes pour certains indicateurs statistiques spécifiques aux pays membres de l'OCI.

## Domaine de coopération 5: Améliorer la qualité statistique

*La qualité statistique est le plus souvent définie comme l'"aptitude à l'emploi" par les utilisateurs finaux. La qualité dépend donc de l'utilisation des données et des utilisateurs. L'analyse de la qualité statistique permet d'identifier les domaines cibles pour le renforcement des capacités.*

Objectif 5.1: Améliorer la production de données de haute qualité, accessibles, opportunes, fiables et ventilées en fonction de toutes les caractéristiques pertinentes dans les contextes nationaux, conformément au programme de développement au niveau de l'OCI ainsi qu’au niveau international.

Objectif 5.2: Accroître les compétences des pays membres de l'OCI dans l'utilisation des registres administratifs en vue d'obtenir des statistiques de haute qualité pour le suivi du programme de développement au niveau international et de l'OCI.

# Projet de Pogramme d'action de l'OIC-StatCom pour 2026-2030

| **No.** | **Domaine stratégique** | **Objectifs stratégiques** | **Mesures clés** | **Années de mise en œuvre** | **Indicateurs clés de performance** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **1** | **Coordination de la coopération et de la collaboration en matière de statistique** | 1,1. Renforcer le rôle de coordination des ONS au sein des SSN. | *Les membres de l’OIC-StatCom sont chargés de*:   * Intégrer les processus nécessaires liés à la collecte, au rassemblement, à la production et à la diffusion de données sur le développement durable dans leurs stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS) en cours et prévues ; (ii) dans les programmes de travail des statistiques officielles ; et, si possible, (iii) dans les stratégies et priorités de développement nationales et sectorielles. * Renforcer la coordination entre leurs institutions et les autres composantes de leurs SSN par le biais - notamment mais pas exclusivement - des conseils statistiques nationaux ou de plates-formes similaires. | * 2026-2030   (*Continu*)   * 2026-2030   (*Continu*) | * Existence de SNDS et de programmes de travail des statistiques officielles des membres de l'OIC-StatCom alignés sur les exigences du cadre d'indicateurs mondiaux pour les objectifs de développement durable. * Existence d'un conseil national de la statistique (ou d'une plate-forme similaire) où les ONS des pays de l'OCI assument le rôle de coordination entre les autres composantes des SSN. * Nombre de réunions de consultation et/ou de programmes d'engagement des utilisateurs avec les autres composantes des SSN. |
| *Le Secrétariat de l’OIC-StatCom*, en collaboration avec d’autres institutions de l’OCI et/ou internationales est chargé de:   * Organiser un atelier/forum (physique ou virtuel) qui porte sur la coordination au sein des SSN. | * 2028 | * L’organisation d’un atelier/forum qui porte sur la coordination au sein des SSN prévue en 2028. |
| 1.2. Promouvoir la coopération entre l'OIC-StatCom et les autres parties prenantes nationales, régionales et internationales actives dans la production de données et de statistiques. | *Les membres de l’OIC-StatCom sont chargés de*:   * Améliorer leurs liens de coopération et de collaboration avec les autres constituantes de leurs SSN, les acteurs statistiques régionaux et internationaux - y compris avec les autres membres de l'OIC-StatCom et le Secrétariat. * Organiser/Participer aux réunions au niveau de l'OCI et aux réunions /ateliers internationaux liés aux statistiques afin d'échanger les connaissances et les expériences de leurs pays. | * 2026-2030   (*Continu*)   * 2026-2030   (*Continu*) | * Nombre de protocoles d'accord (ou équivalents) avec d'autres composantes du SSN et des parties prenantes régionales/internationales en matière de statistiques. * Nombre et/ou valeur en dollars des projets statistiques menés en collaboration avec d'autres composantes du SSN et acteurs statistiques régionaux/internationaux. * Nombre de réunions/ateliers organisés/assistés en rapport avec les statistiques et le partage des expériences des pays au niveau de l'OCI et au niveau international. |
| Le *Secrétariat de l’OIC-StatCom* est chargé de:   * Convoquer les sessions annuelles et les réunions de suivi de l’OIC-StatCom pour faire progresser la coopération et la collaboration entre ses membres. * Adopter de nouveaux protocoles d'accord ou renouveler les protocoles d'accord précédemment signés avec les organisations statistiques nationales, régionales et internationales, si nécessaire, pour concrétiser les efforts de coopération et de collaboration et accroître les synergies au profit des membres de l'OIC-StatCom. | * 2026-2030   (*Continu*)   * 2026-2030   (*Continu*) | * Convocation des sessions annuelles et des réunions de suivi de l’OIC-StatCom. * Nombre d'accords de coopération statistique liés aux statistiques (PA ou documents de nature similaire) signés et/ou renouvelés avec les organisations statistiques nationales, régionales et internationales. |
| **2** | **Développement de la capacité statistique** | 2.1. S'assurer que les besoins statistiques et les capacités des systèmes statistiques nationaux des pays membres de l'OCI sont identifiés sur la base des cadres internationaux. | Le *Secrétariat de l’OIC-StatCom* est chargé de:   * Mener une enquête tous les deux ans pour identifier les besoins et les capacités statistiques des membres de l'OIC-StatCom sur la base de la Classification des activités statistiques (CSA Version 2.0, déc. 2023), des ODD prioritaires et des compétences professionnelles des statisticiens officiels. | * 2027 et 2029 | * Présence de l'enquête bisannuelle actualisée du programme de renforcement des capacités statistiques (StatCaB) et sa diffusion en temps utile aux instances des SSN. |
| *Les membres de l’OIC-StatCom sont chargés de*:   * Répondre en temps utile et de manière exhaustive, dans toute la mesure possible, à l'enquête diffusée tous les deux ans par le Secrétariat de l'OIC-StatCom. * Encourager leurs statisticiens officiels à enregistrer leurs profils sur la liste des experts en statistiques (ROSE) hébergée et maintenue par le Secrétariat afin d'établir un pool de professionnels dans les domaines pertinents de la statistique officielle pour les activités actuelles et futures de renforcement des capacités statistiques des membres de l'OIC-StatCom et du Secrétariat. | * 2026-2030   (*Continu*)   * 2026-2030   (*Continu*) | * Nombre de réponses reçues des membres de l'OIC-StatCom à l'enquête biennale du programme StatCaB. * Nombre d'experts inscrits sur la ROSE. |
| 2.2. Mettre en œuvre des activités de développement des capacités statistiques basées sur l'agenda de développement mondial et au niveau de l'OCI. | Le *Secrétariat de l’OIC-StatCom* est chargé de:   * Faire correspondre les besoins et les capacités statistiques des membres de l'OIC-StatCom sur la base d'une répartition géographique équitable et des résolutions des forums pertinents de l'OCI, et préparer en conséquence les plans d'activité biennaux du programme de renforcement des capacités statistiques (StatCaB) tout en prenant en considération les approches de coopération Sud-Sud et triangulaire. * Faciliter la conduite des activités prévues par le StatCaB (physiques ou virtuelles) dans les limites des ressources mises à la disposition du Secrétariat. * Œuvrer, si possible, avec d'autres organisations régionales et internationales compétentes pour co-organiser des activités de renforcement des capacités statistiques (physiques ou virtuelles). | * 2026-2030   (*Continu*)   * 2026-2030   (*Continu*)   * 2026-2030   (*Continu*) | * Nombre d'activités de StatCaB correspondant à la répartition géographique équitable et aux limites des ressources mises à disposition. * Nombre d'activités de StatCaB facilitées / organisées par le SESRIC. * Nombre d'activités de StatCaB co-organisées avec des organisations régionales et internationales pertinentes. |
| *Les membres de l’OIC-StatCom sont chargés de*:   * Affecter des ressources suffisantes au développement des capacités de leurs ressources humaines. * Mettre en œuvre et contribuer aux activités du programme StatCaB, dans toute la mesure du possible dans les limites de leurs ressources disponibles, dans leur rôle non seulement de pays fournisseurs mais aussi de pays bénéficiaires du point de vue de l'expertise et de la logistique interne. * Partager leurs programmes de formation en statistique, leurs présentations et autres supports de formation avec le Secrétariat du Comité statistique de l'OCI afin de les rendre accessibles en ligne. | * 2026-2030   (*Continu*)   * 2026-2030   (*Continu*)   * 2026-2030   (*Continu*) | * Nombre et valeur en dollars des activités de renforcement des capacités dont ont bénéficié les membres de l'OIC-StatCom. * Nombre d'activités de StatCaB fournies et/ou dont a bénéficié chaque membre de l'OIC-StatCom. * Nombre de programmes de formation en statistique, de présentations et d'autres supports de formation partagés et mis à disposition en ligne sur le site web du Secrétariat et sur celui de l'OIC-StatCom. |
| **3** | **Modernisation statistique et innovation** | 3.1. Moderniser la gouvernance et les cadres institutionnels pour permettre aux SNN de répondre aux demandes et aux possibilités offertes par des écosystèmes de données en évolution constante. | *Les membres de l’OIC-StatCom sont chargés de*:   * Plaider aux niveaux appropriés pour l'élaboration/la révision de leurs lois et cadres réglementaires nationaux en matière de statistiques, le cas échéant, en conformité avec les principes fondamentaux de la statistique officielle, en tenant compte de leurs contextes nationaux et d'autres documents de référence pertinents, notamment la loi générique sur les statistiques officielles et les orientations sur la modernisation de la législation statistique. * Intégrer autant que possible des principes de données ouvertes dans leurs processus et veiller à ce que les instances de leurs SSN suivent leur exemple. | * 2026-2030   (*Continu*)   * 2026-2030   (*Continu*) | * Présence de lois statistiques et de cadres réglementaires dans les pays de l'OCI alignés avec les principes fondamentaux de la statistique officielle. * Existence de principes de données ouvertes dans les processus des membres de l'OIC-StatCom et des autres instances de leurs SSN. |
| *Le Secrétariat de l’OIC-StatCom*, en collaboration avec d’autres institutions de l’OCI et/ou internationales est chargé de:   * Organiser des ateliers et/ou des webinaires visant à renforcer les capacités des services nationaux de statistique dans le domaine de la modernisation des réformes de la législation statistique. | * 2026 et 2030 | * Organisation d'un atelier sur la modernisation des réformes de la législation statistique en 2026. * Organisation d'un webinaire en 2030 pour partager les expériences et les meilleures pratiques des organisations internationales et régionales, ainsi que des membres du StatCom de l'OCI, en matière de pratiques d'ouverture des données dans les statistiques officielles. |
| 3.2. Faciliter l'application de nouveaux cadres architecturaux statistiques pour améliorer les processus de production et de diffusion des statistiques. | *Les membres de l’OIC-StatCom sont chargés de*:   * Appliquer l'ensemble des normes internationalement reconnues en matière de modernisation statistique, notamment, mais sans s'y limiter, le Modèle générique d'activité pour les organismes statistiques (GAMSO), le Modèle générique des processus commerciaux statistiques (GSBPM), le Modèle générique d'information statistique (GSIM) et l'Architecture commune de production statistique (CSPA). * Élaborer et mettre en œuvre des stratégies visant à intégrer les technologies d'apprentissage automatique et d'intelligence artificielle (IA) dans les processus de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion des données statistiques. | * 2026-2030   (*Continu*)   * 2026-2030   (*Continu*) | * Nombre et niveau d'adoption des cadres statistiques architecturaux (GAMSO, GSBPM, GSIM, CSPA ou équivalents) par les membres de l'OIC-StatCom. * Nombre de processus statistiques ou d'applications améliorés grâce à l'intégration de technologies d'apprentissage automatique ou d'intelligence artificielle. |
| *Le Secrétariat de l’OIC-StatCom*, en collaboration avec d’autres institutions de l’OCI et/ou internationales est chargé de:   * Organiser un webinaire sur l'application de modèles génériques internationalement reconnus pour la production et l'architecture statistiques afin de soutenir les efforts de modernisation des SSN dans la région de l'OCI. | * 2027 | * Organisation d'un webinaire en 2027 sur l'application des modèles génériques pour la production et l'architecture statistiques, en mettant l'accent sur GAMSO, GSBPM, GSIM et CSPA. |
| **4** | **Normes et classifications statistiques courantes** | 4.1. Promouvoir l'harmonisation des concepts, des classifications et des méthodologies utilisées dans les activités statistiques dans les pays membres de l'OCI afin de promouvoir l’harmonisation au sein des systèmes statistiques ; | *Les membres de l’OIC-StatCom sont chargés de*:   * Unifier les concepts, classifications et méthodologies statistiques utilisés dans leurs SSN pour qu'ils soient compatibles avec les normes et standards statistiques internationalement reconnus. * Développer un référentiel en ligne unique pour héberger les normes et standards statistiques internationalement acceptés afin de guider les instances de leurs SSN vers l'harmonisation des concepts, des classifications et des méthodologies utilisés dans l'exercice de leurs activités statistiques. * Assurer l'appropriation par les pays des programmes d'enquêtes socio-économiques parrainés au niveau international en vue de la production et de la diffusion de données comparables au niveau international. | * 2026-2030   (*Continu*)   * 2026-2030   (*Continu*)   * 2026-2030   (*Continu*) | * Nombre de guides nationaux de compilation harmonisant les concepts, classifications et méthodologies statistiques au niveau national avec les normes et standards statistiques acceptés au niveau international. * Présence d'un (de) référentiel(s) en ligne hébergeant les normes et standards statistiques internationalement acceptés dans les SSN des pays de l'OCI. * Niveau d'implication des membres de l'OIC-StatCom dans les décisions clés (besoin, échelle et portée) concernant les programmes d'enquêtes internationales. |
| 4.2. S'efforcer de produire des méthodologies communes pour certains indicateurs statistiques spécifiques aux pays membres de l'OCI. | *Les membres de l’OIC-StatCom sont chargés de*:   * Encourager les instances concernées de leur SSN à adopter la méthodologie des indicateurs financiers islamiques prudentiels et structurels (PSIFI) afin de pouvoir communiquer des données comparables sur le secteur des services financiers islamiques, si elles existent dans leur pays. * Développer des méthodologies nationales, en étroite collaboration avec les acteurs concernés, pour la collecte, le collationnement, le traitement et la diffusion des données sur le tourisme islamique. | * 2026-2030   (*Continu*)   * 2026-2030   (*Continu*) | * Nombre d’instances des SSN des pays de l'OCI déclarant leurs PSIFI à l'IFSB. * Présence de méthodologies nationales pour la collecte, le collationnement, le traitement et la diffusion de données sur le tourisme islamique. |
| *Le Secrétariat de l’OIC-StatCom*, en collaboration avec d’autres institutions de l’OCI et/ou internationales est chargé de:   * Identifier les besoins et les capacités des pays membres de l'OCI en ce concerne la production et la diffusion Indicateurs financiers islamiques (IFI) . * Organiser un atelier sur l'amélioration des capacités statistiques nationales liées aux IFI. | * 2027 * 2028-2029 | * Présence du thème “Finance islamique” dans l'enquête bisannuelle StatCaB en 2027. * Organisation d'un atelier sur l'amélioration des capacités statistiques nationales liées aux IFI en 2028 ou 2029. |
| **5** | **Améliorer la qualité statistique** | 5.1. Améliorer la production de données de haute qualité, accessibles, opportunes, fiables et ventilées en fonction de toutes les caractéristiques pertinentes dans les contextes nationaux, conformément au programme de développement au niveau de l'OCI ainsi qu’au niveau international. | Les *membres de l’OIC-StatCom* sont chargés de:   * Examiner et aligner leurs cadres nationaux d'assurance qualité (NQAF) et leurs outils sur *le manuel NQAF des Nations Unies* (2019) et les deux outils des Nations Unies approuvés en 2025, “le Modèle de maturité de la culture de la qualité dans les statistiques officielles” et “le Module pour l'assurance qualité lors de l'utilisation de sources de données administratives et autres (AOS)”. * Utiliser la liste de contrôle d'auto-évaluation du PNUA (2027 et 2029) et élaborer un plan d'amélioration. * Mettre en place ou renforcer une unité chargée de la qualité au sein de l'ONS et un plan d'action en faveur d'une culture de la qualité (au profit des étapes du modèle de maturité).   Le *Secrétariat de l’OIC-StatCom*, en collaboration avec d’autres institutions de l’OCI et/ou internationales est chargé de:   * Organiser un atelier sur le thème “Promouvoir la culture de la qualité et la mise en œuvre du NQAF” afin de diffuser les bonnes pratiques et les enseignements tirés de l'auto-évaluation. | * 2026-2030   (*Continu*)   * 2027 et 2029 * 2026-2030   (*Continu*)   * 2028 | * Nombre de pays de l'OCI disposant d'un cadre national actualisé pour l'assurance de la qualité et d'un ensemble d'outils pour l'assurance de la qualité intégrant les deux outils des Nations Unies pour 2025. * Nombre de pays ayant achevé leur auto-évaluation d'ici 2027 et 2029, ce qui permettra d'élaborer des plans d'amélioration pertinents. * Nombre d'ONS disposant d'unités de qualité opérationnelles et fournissant un plan d'action à la direction. * Organisation d'un atelier sur le thème “Promouvoir la culture de la qualité et la mise en œuvre du NQAF” en 2028. |
| 5.2. Accroître les compétences des pays membres de l'OCI dans l'utilisation des registres administratifs en vue d'obtenir des statistiques de haute qualité pour le suivi du programme de développement au niveau international et de l'OCI. | Les *membres de l’OIC-StatCom* sont chargés de:   * Réviser la législation et les protocoles d'accord afin de permettre le partage systématique et sécurisé des données issues des registres administratifs. * Appliquer ou adapter le module AOS des Nations Unies et sa liste de contrôle à l'utilisation des données issues des registres (état civil, entreprises, santé, éducation, etc.). * Former leur personnel aux pratiques de couplage des données, de confidentialité et d'assurance qualité pertinentes pour les registres de données administratives. * Convoquer régulièrement un “Conseil de gouvernance des données” multisectoriel ou tout autre mécanisme similaire. | * 2026-2030   (*Continu*)   * 2026-2030   (*Continu*)   * 2026-2030   (*Continu*)   * 2026-2030 (continu) | * Nombre de pays de l'OCI ayant révisé leur cadre juridique/réglementaire afin d'autoriser l'utilisation des données des registres. * Nombre de résultats statistiques utilisant les données issues des registres, avec au moins un nouveau résultat ajouté chaque année. * Nombre d'activités de formation dans chaque pays de l'OCI sur les pratiques en matière de couplage d'enregistrements, de confidentialité et d'assurance qualité pertinentes pour les registres de données administratives. * Nombre de réunions organisées chaque année par les “conseils multisectoriels de gouvernance des données” ou d'autres mécanismes applicables. |
| Le *Secrétariat de l’OIC-StatCom*, en collaboration avec d’autres institutions de l’OCI et/ou internationales est chargé de:   * Organiser un atelier sur l'utilisation des registres administratifs comme sources de données pour le suivi du programme de développement au niveau de l’OCI et au niveau international. | * 2027 | * Organisation d'un atelier sur l'utilisation des registres administratifs comme sources de données pour le suivi du programme de développement au niveau de l’OCI et au niveau international en 2027. |

1. La Vision stratégique 2020 de l’OIC-StatCom est disponible sur le lien suivant <https://bit.ly/2WaCxiO> et le Plan exécutif peut être consulté sur le lien suivant<https://bit.ly/3aOl4BZ> [↑](#footnote-ref-2)
2. Les questionnaires sur la Nouvelle vision stratégique de la Commission de statistique de l'OCI sont disponibles à l'adresse (anglais)<https://bit.ly/2SiIlWs>; (français)<https://bit.ly/35hft65>; et (arabe) <https://bit.ly/3bRtWbo> [↑](#footnote-ref-3)
3. [*https://unstats.un.org/unsd/dnss/gp/fundprinciples.aspx*](https://unstats.un.org/unsd/dnss/gp/fundprinciples.aspx) [↑](#footnote-ref-4)